

Conférence annuelle de la SRAPL
Samedi 14 novembre 2009

Présentation du projet pédagogique de
l'EP de La Sallaz :
Soutien Pédagogique Intégré ou SPI

Présentations

- Valérie Stahel-Schmutz,
enseignante spécialisée
- Fabien Monod,
enseignant au CYP2
- Michel Rosselet,
directeur de l'EP de La Sallaz

Plan de la conférence

1. Présentation de l'EP de La Sallaz
2. Historique du SPI
3. Elaboration du SPI
4. Qu'est-ce que le SPI ?
5. La classe de M. Monod
6. Le travail de Mme Stahel
7. Bilan de la 1^{ère} année du SPI
8. Discussion avec l'assemblée

1. L'EP de La Sallaz

- 1200 élèves de 4 à 10 ans (CIN, CYP1 et CYP2)
- 61 classes
- 124 enseignant-e-s dont 5 doyens
- 7 bâtiments scolaires du nord est lausannois (Arzillier, Boissonnet, Coteau-Fleuri, La Sallaz, Montolieu, Praz-Séchaud et Vers-chez-les-Blanc)
- 16 collaborateurs/trices du SPS et du SSE
(6 logopédistes, 4 psychologues, 2 psychomotricien-es, 3 infirmières et 1 assistant social)

2. Historique du SPI

- Grosses difficultés dans une de nos trois classes R
- Après 4 mois, c'est l'impasse !
- Elèves répartis dans les classes parallèles
- Enseignantes « de R » en soutien dans les classes
- Début d'une vraie collaboration entre enseignant-e-s
- L'intégration est devenue une nécessité et les trois classes R sont finalement fermées

La crise se transforme en opportunité, celle de revoir en profondeur notre façon de prendre en charge les élèves en difficulté

2. Historique du SPI

- L'année suivante, quelques élèves très perturbateurs mettent l'établissement en grande difficulté
- Lettre à Mme A.-C. Lyon, cheffe du DFJC
- Venue de Mme Lyon en conférence des maîtres
- « Elaborez un projet qui permette de répondre à vos besoins et à ceux de vos élèves, en collaboration avec la DGEO, le SESAF et la HEP-Vaud »
- Décision de créer un groupe de pilotage du projet, avec des membres de la DGEO, du SESAF et de la HEP-Vaud, ainsi que des enseignant-e-s et la direction

[3. Elaboration du SPI]

- Objectif du groupe de pilotage : élaborer un nouveau projet en restant très près du besoin exprimé par les enseignant-e-s
- Journée pédagogique pour permettre à tou-te-s les enseignant-e-s de s'exprimer (ateliers)
- Intégration à tous les niveaux : élèves, enseignant-e-s, direction
- Atténuer au maximum la stigmatisation des élèves
- Par cohérence, fermeture aussi de la classe D
- Besoin de financement de la DGEO et du SESAF
- Soutien à la direction par la HEP-Vaud

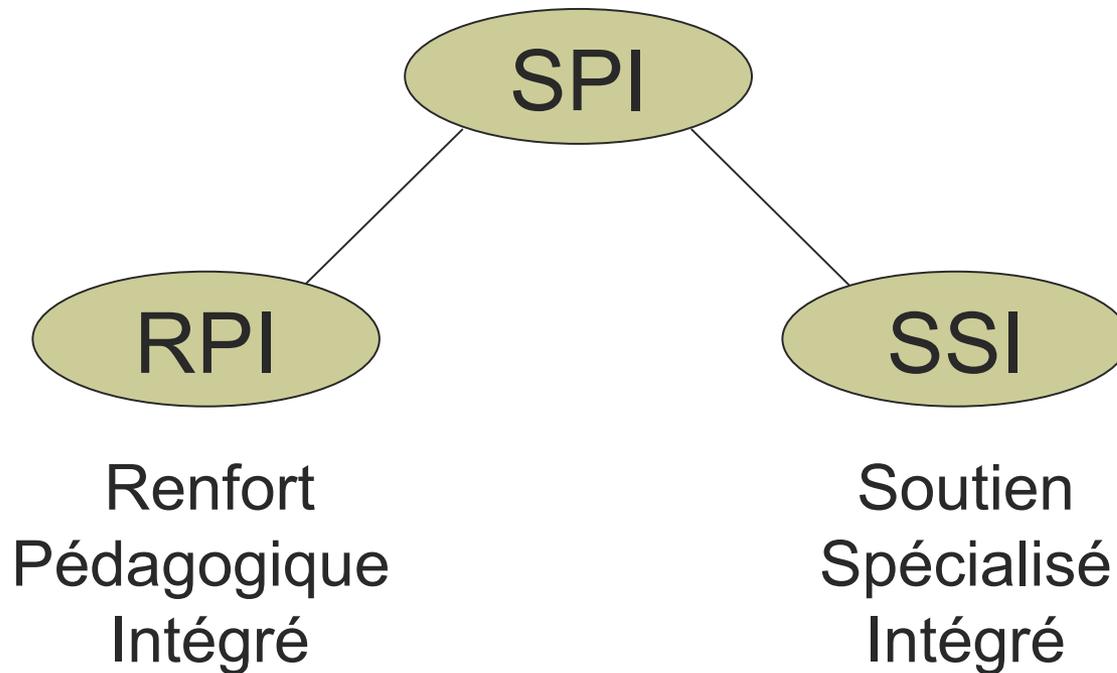
4. Qu'est-ce que le SPI ?

Objectifs du SPI :

- ❑ apporter des ressources à toutes les classes, tant pour les enseignant-e-s que pour les élèves, en favorisant le co-enseignement
- ❑ apporter une aide à chaque élève qui en a besoin au moment où cela est nécessaire
- ❑ ce faisant, favoriser l'accueil de tout élève dans la classe de son quartier correspondant à son âge
(ceci concerne autant les élèves des ex-classes R et D que ceux relevant de l'enseignement spécialisé)

4. Qu'est-ce que le SPI ?

Soutien Pédagogique Intégré



4. Qu'est-ce que le SPI ?

Elèves <u>ne relevant pas</u> de l'art. 1 sur l'enseignement spécialisé	DGEO	RPI	Quelques périodes <u>par classe</u>	Enseignant-e <u>généraliste</u>

4. Qu'est-ce que le SPI ?

Elèves <u>ne relevant pas</u> de l'art. 1 sur l'enseignement spécialisé	DGEO	RPI	Quelques périodes <u>par classe</u>	Enseignant-e <u>généraliste</u>
Elèves <u>relevant</u> de l'art. 1 sur l'enseignement spécialisé	SESAF	SSI	Quelques périodes <u>par élève signalé</u>	Enseignant-e <u>spécialisé-e</u>

[4. Qu'est-ce que le SPI ?]

Articles 1 et 2 de la Loi vaudoise sur
l'enseignement spécialisé :

Art. 1 : « L'enseignement spécialisé est destiné aux enfants et adolescents dont l'état exige une formation particulière, notamment en raison d'une maladie ou d'un handicap mental, psychique, physique, sensoriel ou instrumental. »

Art. 2 : « L'enseignement spécialisé tend à favoriser l'autonomie, l'acquisition de connaissances, le développement de la personnalité et de l'ouverture à autrui, en vue de la meilleure intégration sociale possible. »

5. Le RPI et M. Monod

- **Présentation de la classe**
 - type de classe
 - nombre d'élèves
 - stagiaire

- **Organisation**
 - nombre de périodes hebdomadaires de RPI
 - type d'élèves concernés
 - nombre d'élèves concernés
 - répartition des périodes hors et dans la classe
 - collaboration enseignant titulaire et enseignante RPI

5. Le RPI et M. Monod

■ Rôle de l'enseignante RPI

- soutien à l'enseignant
- soutien individuel aux élèves
- soutien en groupe
- contact avec les parents
- évaluation

■ Avantages et contraintes

- horaire
- pour les élèves
- pour les enseignant-e-s

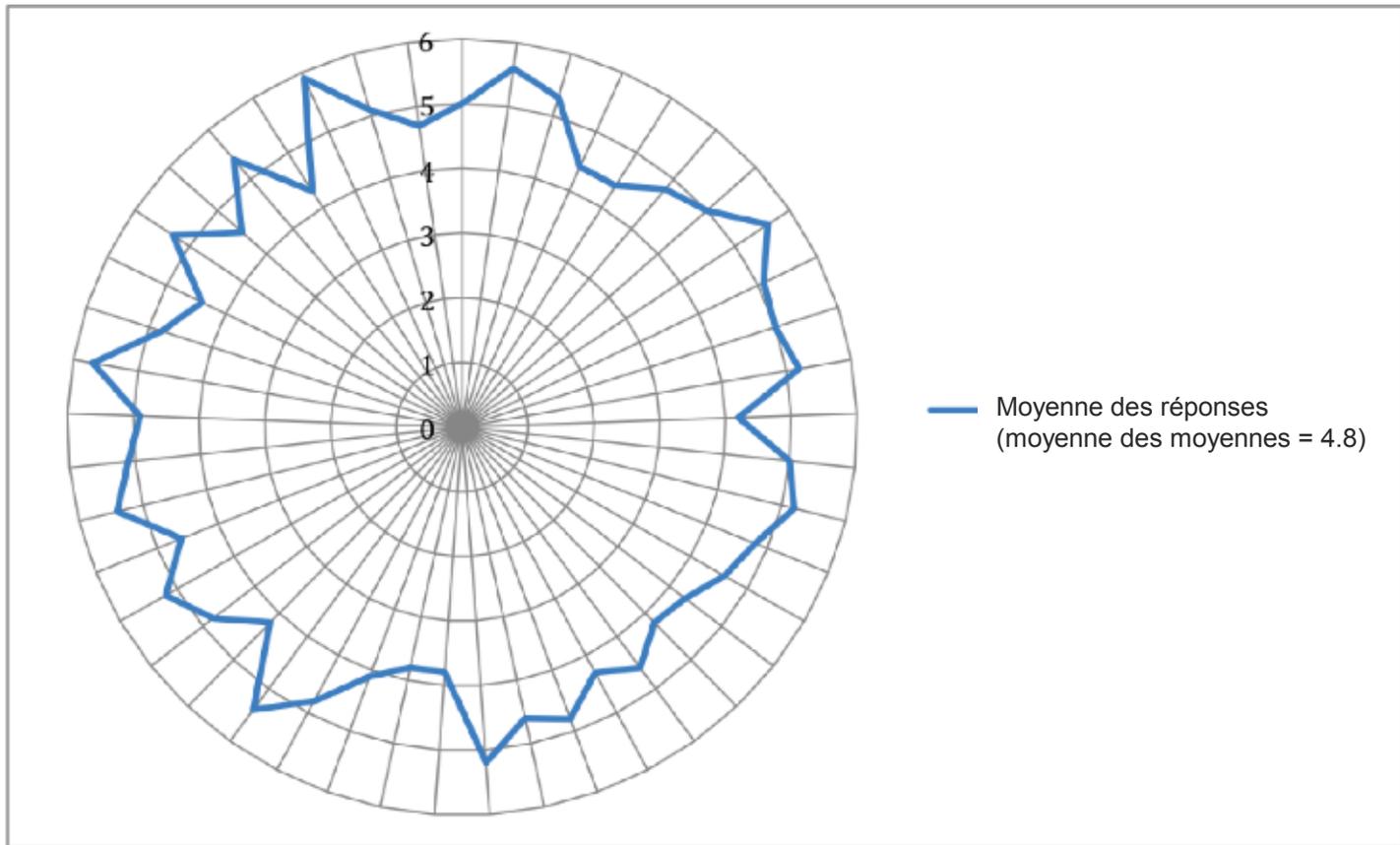
6. Le SSI et Mme Stahel

- **Présentation de deux situations**
 - intégration au CIN
 - demande de soutien en cours de scolarité
- **Collaboration entre les divers intervenants**
 - rôle de chacun
 - temps de collaboration
- **Adaptation du programme et/ou des évaluations**
 - programme adapté – individualisé
 - évaluation : adaptations possibles
 - passage d'un cycle à un autre

6. Le SSI et Mme Stahel

- Travail avec l'élève
 - dans et hors de la classe
 - en lien avec les activités de la classe
 - en lien avec les objectifs spécifiques
- Collaboration avec les parents
 - partenaires tout au long de l'année scolaire
 - transparence et clarté
- Avantages et contraintes

7. Bilan de la 1ère année du SPI



7. Bilan de la 1ère année du SPI

Généralités sur le SPI

	1	2	3	4	5	6	Ø
2.1 Le SPI répond aux inquiétudes exprimées à Mme Lyon en juin 2007.	2	3	6	17	10	1	6
2.2 La touplesse du SPI me convient.			1	2	14	26	2
2.3 Je me sens concerné-e par l'élaboration du SPI.	1	2	2	6	12	21	1
2.4 Je sais que je suis entendu quand je donne mon avis sur le SPI.		6	2	13	8	9	7
2.5 Je fais confiance à la direction et au <u>Groupil</u> pour faire évoluer le SPI.			2	8	17	16	2

7. Bilan de la 1ère année du SPI

Informations et consignes

	1	2	3	4	5	6	Ø
3.1 <i>SPI infos donnent toutes les informations nécessaires.</i>				 7	 16	 20	 2
→ 3.2 <i>Je sais ce que le SPI permet de faire et ce qu'il ne permet pas.</i>		 1	 3	 7	 17	 15	 2
3.3 <i>La circulation de l'information entre le Groupil et mon bâtiment est bonne.</i>	 1			 8	 17	 18	 1
→ 3.4 <i>Je sais à qui m'adresser si j'ai besoin d'informations complémentaires sur le SPI.</i>	 1			 3	 10	 30	 1

7. Bilan de la 1ère année du SPI

Collaboration

	1	2	3	4	5	6	Ø
4.1 L'élaboration de notre charte nous a mis sur la voie de la collaboration	 5	 3	 4	 9	 9	 5	 10
4.2 J'apprécie la collaboration avec « mon » enseignant-e RPI		 1	 1	 1	 7	 33	 2
4.3 J'apprécie quand « mon » enseignant-e RPI intervient avec moi dans la classe		 1	 1	 5	 10	 23	 5
4.4 « Mon » enseignant-e RPI apporte un plus à ma façon d'enseigner	 2	 4	 2	 12	 4	 17	 4
4.5 Je me sens mieux dans l'exercice de mon métier depuis l'introduction du SPI	 3	 5	 5	 14	 10	 5	 2



7. Bilan de la 1ère année du SPI

Elèves

	1	2	3	4	5	6	0
5.1 <i>Le SPI permet d'apporter une aide efficace à mes élèves</i>			2	8	17	14	4
5.2 <i>Mes élèves apprécient quand l'enseignant-e RPI intervient en classe</i>				5	11	20	6
5.3 <i>Mes élèves apprécient de travailler en-dehors de la classe avec l'enseignant-e RPI</i>				3	14	24	4
5.4 <i>Depuis l'introduction du SPI, je peux mieux partager mes soucis à propos</i>	1		2	5	14	21	2

Le logo du SPI



Dessin réalisé en novembre 2008 par
Colin Devenoge élève de 3e année à Vers-chez-les-Blanc

[8. Discussion avec l'assemblée]

A vous la parole !